



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 17 juin 2025, 18 h 45

Local 1044

Réunion n° 5

Sont présents (es) :

Valérie Brisson
Anik Cadieux
Katie Dubois
Michel Gasseau
Valérie Brisson
Karine Gingras

Maude Laflamme
Geneviève Lamontagne
Marc-Antoine Michaud (DAM)
Nina Soulard
Jésus Jérôme Lacroix

Sont absents (es) :

Cynthia Bolduc
Amélie Bourgoin
Gaëlle Bowes

Hugues Tremblay
Isabelle Turgeon
Annie Vallée

Invités :

Talie Fortier, élève
Stéphanie Gaudreault, gestionnaire administrative

25-05-01 **Mot de bienvenue et ouverture de la réunion**

Monsieur Michel Gasseau, vice-président, souhaite la bienvenue aux membres. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

25-05-02 **Questions du public**

En raison de l'absence de public, aucune question n'est adressée au conseil.

25-05-03 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

PRÉAMBULE : Monsieur Michel Gasseau procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si des gens ont des points à ajouter.

CONSIDÉRANT : que la directrice et le président ont élaboré l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT : que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Karine Gingras appuyée de madame Katie Dubois, il est résolu à l'unanimité ; **CE-24/25-34** ;

D'ADOPTER : l'ordre du jour proposé.

25-05-04 **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 6 mai 2025**

PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme demande aux membres du conseil qui ont assisté à cette réunion s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

CONSIDÉRANT : que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 6 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix appuyé de madame Valérie Brisson, il est résolu à l'unanimité ; **CE-24/25-35** ;

D'ADOPTER : le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2025 avec les modifications suggérées.

25-05-05 **Correspondance**
Aucune correspondance.

25-05-06 **Dossiers pour décision**

6.1 Adoption du budget annuel 2025-2026 (présentation)

PRÉAMBULE : Madame Stéphanie Gaudreault, gestionnaire administrative, présente le budget annuel de l'établissement 2025-2026.

CONSIDÉRANT : que le budget doit être équilibré et adopté par le conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix secondé par madame Nina Soulard, il est résolu à l'unanimité ;
CE-24/25-36 ;

D'ADOPTER : le budget 2025-2026 selon les données actuellement disponibles.

6.2 Campagne de financement

- PRÉAMBULE : Toute campagne de financement doit obligatoirement être :
- Approuvée par résolution du conseil d'établissement ;
 - Faite au nom de l'école ou du centre ;
 - Réalisée dans le but de réduire le coût d'un projet prédéterminé ;
 - Compatible avec la mission de l'établissement ;
 - Pour des activités qui ne sont pas visées par la gratuité scolaire.
- CONSIDÉRANT : qu'il revient au conseil d'établissement d'approuver, par résolution, les campagnes de financement et d'en déterminer les modalités.
- EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Patrick Gravel, secondé par madame Nina Soulard, il est résolu à l'unanimité ; **CE-24/25-37** ;
- D'APPROUVER : les campagnes de financement déposées.

6.3 Fonds Roger-Comtois et budget du conseil d'établissement

Madame Stéfanie Gaudreault dépose les soldes actuels du fonds Roger-Comtois et du conseil d'établissement. Ces dépôts ne nécessitent pas de résolution.

6.4 Sorties et voyages 2025-2026

- PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme propose d'approuver les sorties éducatives et les voyages.
- CONSIDÉRANT : que les sorties éducatives et les voyages doivent être approuvés par le conseil d'établissement.
- EN CONSÉQUENCE : Madame Valérie Brisson propose, appuyée par madame Anick Cadieux, qu'il soit résolu à l'unanimité ; **CE-24/25-38** ;
- D'APPROUVER : les sorties éducatives et les voyages présentés.

6.5 Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025

- PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme présente le rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement et demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter.

CONSIDÉRANT : que le conseil d'établissement adoptera selon l'article 82 de la LIP, le Rapport du Conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Patrick Gravel appuyé de monsieur Jésus Jérôme Lacroix, il est résolu à l'unanimité ; **CE-24/25-39** ;

D'ADOPTER : le rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement par les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Roger-Comtois.

25-05-07 Reddition de comptes

7.1 Rapport de la présidence

En l'absence de monsieur Hugues Tremblay, le vice-président remercie tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication.

7.2 Rapport de la direction

Plan de mise en œuvre 2025-2026

Aux deux moyens déjà présents à notre plan de mise en œuvre, soit la formation sur l'enseignement efficace et l'implantation de l'encadrement éducatif, deux autres moyens s'ajouteront à notre plan de mise en œuvre :

- formation sur les systèmes à paliers multiples ;
- implantation d'une culture collaborative (favoriser la mise en place d'équipes collaboratives).

Utilisation de locaux au Centre Saint-Louis

L'école secondaire Roger-Comtois utilisera 4 locaux au Centre Saint-Louis. Ce sont les enseignants et les élèves d'histoire de 4^e secondaire et quelques groupes d'histoire de 3^e secondaire qui utiliseront ces locaux.

Complexe Roger-Comtois

L'appel d'offre pour le complexe Roger-Comtois est en cours. La construction devrait être terminée pour la rentrée 2026-2027. Il est prévu que ce complexe puisse accueillir les élèves de 1^{re} secondaire.

Date assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de parents aura lieu le 10 septembre prochain à 18 h 45.

Équipe de gestion 2025-2026

L'équipe de gestion pour l'année 2025-2026 :

Anne-Marie Gendron, directrice adjointe 1^{re} secondaire

Anthony Larouche, directeur adjoint 2^e secondaire

Gino Beaulieu, directeur adjoint 3^e secondaire

Nathalie Bertrand, directrice adjointe 4^e secondaire et UNIK

Kathleen Robitaille (par intérim, en remplacement de Jacinthe Verret), directrice adjointe 5^e secondaire

Andréanne Roux, gestionnaire administrative

Maude Laflamme, directrice

Madame Jacinthe Verret est actuellement directrice adjointe par intérim aux services éducatifs, madame Annie Lachance commencera le 1^{er} juillet prochain au Centre Saint-Louis comme directrice adjointe et madame Stéfanie Gaudreault terminera le 1^{er} août prochain, elle a obtenu un poste de directrice adjointe aux services des finances du Centre de services scolaire de Portneuf.

7.3 Rapport du représentant au comité de parents

Il y a eu une rencontre du comité de parents depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement. Voici les thèmes qui ont été abordés :

- Élection au conseil d'administration ;
- Budget des écoles (commentaires émis par les membres du comité ;
- Projet de loi sur les sites d'injection ;
- Formation aux parents ;
- Grève RTC ;
- Présence de rodeurs près des écoles, gestion par le service de Police.

7.4 Rapport du Parlement étudiant

Les travaux du conseil de vie étudiant sont terminés. Un dîner bilan a eu lieu dernièrement. Il y a maintenant un bouton sur le site de l'école pour communiquer avec le conseil de vie étudiant. Une promotion de ce bouton est prévue en 2025-2026.

7.5 Rapport de la communauté

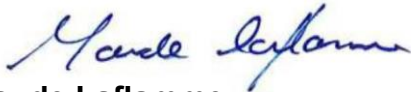
Les tournois de printemps se sont bien déroulés et sept bannières ont été remportées par des équipes de l'école secondaire Roger-Comtois. Selon les sondages, le support de DAM a eu des impacts positifs sur la persévérance et la réussite des élèves.

25-05-08 **Levée de l'assemblée**

CONSIDÉRANT : que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Karine Gingras, appuyé
de madame Katie Dubois, il est résolu à l'unanimité ;
CE-24/25-40 ;

DE LEVER : l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 45.



Maude Laflamme

Directrice